

# Avis aux étudiants algériens qui arrivent au Canada

Le gouvernement du Canada vient d'annoncer la mise à jour des exigences d'entrée au Canada pour les étudiants internationaux.

Ci-après, un aperçu sur les conditions d'accès revisitées :

Sont autorisés à entrer au Canada les étudiants munis d'un permis d'études valide ou d'une lettre de présentation qui indique qu'ils ont été acceptés pour ledit permis et fréquentent un établissement d'apprentissage désigné dont le plan d'intervention immédiate en réponse à la COVID-19 a été approuvé par sa province ou son territoire.

Pour être considérés comme entièrement vaccinés, les étudiants étrangers doivent avoir reçu la série complète d'un vaccin contre la COVID-19 ou une combinaison de vaccins approuvés par le gouvernement du Canada, au moins 14 jours avant leur arrivée.

Pour être exemptés de la quarantaine et du test de dépistage, les étudiants entièrement vaccinés doivent toujours satisfaire aux exigences relatives aux dépistages avant et à l'arrivée, y compris les tests effectués dans les 72 heures précédant le départ.

Les étudiants devront également télécharger l'application **ArriveCAN** et remplir les renseignements relatifs à la COVID-19 avant leur voyage, avoir une copie papier ou une copie numérique de leur preuve de vaccination ainsi qu'un plan de quarantaine approprié.

Les étudiants étrangers doivent continuer à disposer d'un plan de quarantaine de 14 jours, au cas où il serait constaté à la frontière qu'ils ne remplissent pas toutes les conditions requises pour être exemptés de la quarantaine.

Les étudiants ayant reçu des vaccins non approuvés par Santé Canada doivent suivre les exigences applicables aux voyageurs non vaccinés.

À noter, l'annulation à partir du 9 août 2021 de la condition d'un séjour obligatoire de trois nuits dans un hôtel autorisé par le gouvernement pour tous les voyageurs qui arrivent par voie aérienne.

Toutefois les voyageurs non vaccinés continueront d'être soumis à des dépistages obligatoires à l'arrivée et au jour 8.

Pour plus amples informations veuillez consulter les liens suivants ainsi que le site Web d'**EduCanada** dédié aux renseignements sur le coronavirus :

<https://www.canada.ca/fr/agence-services-frontaliers/nouvelles/2021/07/rappel--a-partir-du-5juillet-les-voyageurs-entierement-vaccines-autorises-a-entrer-au-canada-pourront-beneficier-de-mesures-de-sante-publique-assou.html>

[https://voyage.gc.ca/voyage-covid/voyage-restrictions/voyageurs-vaccines-covid-entrent-canada?\\_ga=2.9331829.1106927750.1626693922-875023577.1584624825](https://voyage.gc.ca/voyage-covid/voyage-restrictions/voyageurs-vaccines-covid-entrent-canada?_ga=2.9331829.1106927750.1626693922-875023577.1584624825)

<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/nouvelles/2021/07/le-gouvernement-du-canada-annonce-un-assouplissement-des-mesures-frontalieres-pour-les-voyageurs-entierement-vaccines.html>

<https://www.educanada.ca/study-plan-etudes/covid-19/index.aspx?lang=fra>

<https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/nouvelles/2021/07/voyager-au-canada-pour-les-etudiants-etrangers.html>

<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/nouvelles/2021/07/assouplissement-des-mesures-frontalieres-pour-les-voyageurs-entierement-vaccines-qui-entrent-au-canada---autorisation-des-deplacements-discretionna.html>